

ANNÉE SCOLAIRE 2027-2028

Pré-inscriptions école primaire et maternelle

Courrier aux familles et présentation du dispositif ULIS

ECOLE NOTRE-DAME DE SION · STRASBOURG

2 rue Erckmann-Chatrian · 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 35 40 23 · accueil.ecole@nds67.fr

Chers Parents,

Nous vous remercions sincèrement de l'intérêt que vous portez à notre établissement et de la confiance que vous nous accordez en envisageant la scolarisation de votre enfant au sein de notre école.

Les pré-inscriptions pour l'entrée en classe de maternelle et primaire sont désormais ouvertes. Afin que votre demande puisse être étudiée dans les meilleures conditions, nous vous invitons à suivre attentivement la procédure de pré-inscription disponible sur notre site internet.

POINTS D'ATTENTION

- Toutes les pièces justificatives au format PDF.
- Toutes les rubriques du dossier complétées avec soin.
- Choisir l'option correcte : « conjoint même adresse » ou « autre adresse ».
- Les dossiers incomplets ne peuvent être étudiés et restent en attente.

De la pré-inscription à l'inscription

Après le dépôt du dossier de pré-inscription, l'admission se déroule en quatre étapes.

1 • Entretien d'admission

Si le dossier est retenu, un entretien avec Mme Jacobberger, Cheffe d'établissement, est organisé à partir du mois d'octobre. L'établissement vous contacte pour convenir d'un rendez-vous.

2 • Liste d'attente

Si le dossier est retenu mais qu'aucune place n'est actuellement disponible, l'élève est inscrit sur liste d'attente. L'établissement revient vers vous au cours de l'année si une place se libère.

3 • Inscription définitive

À l'issue de l'entretien, si la candidature est retenue, il vous appartient de confirmer l'inscription dans un délai de 10 jours. Toutes les informations utiles vous seront transmises à cette étape.

4 • Arrhes et frais de dossier

La validation de l'inscription en ligne s'effectue par le règlement, par carte bancaire sécurisée, de 200 € d'arrhes déduites de la première facture et de 20 € de frais de dossier non remboursables, comprenant les frais d'instruction de la demande, le rendez-vous d'inscription ainsi que l'ouverture et la gestion administrative du dossier de l'élève.

OBJET

Pré-inscription nouvelles familles

A qui s'adresse la pré-inscription nouvelles familles ? A des familles non inscrites dans l'établissement.

Nouveaux élèves

La campagne de préinscription en ligne ([sur notre site nds67.com](https://nds67.com)) pour la rentrée prochaine sera ouverte à partir du mardi 29 septembre 2026.

ATTENTION : Elle est exclusivement réservée aux élèves extérieurs à l'établissement.

Pré-inscription fratrie

A qui s'adresse la pré-inscription fratrie? A des familles déjà inscrites qui souhaitent inscrire un autre enfant de la fratrie.

Fratries

Vous souhaitez inscrire **un frère ou une sœur** de l'enfant déjà scolarisé dans notre établissement ? Les préinscriptions sont ouvertes dès **mardi 29 septembre 2026** (**sur notre site nds67.com**) , avec une priorité accordée après l'**étude** de votre dossier.

OBJET

Réinscription élèves déjà dans l'école pour l'année 2027 - 2028

Elèves actuels

La campagne de réinscription, pour les **élèves actuels** ouvrira **début janvier, exclusivement via École Directe**.
Les modalités pratiques vous seront communiquées fin décembre.

Portes Ouvertes

PORTES OUVERTES

14 novembre 2026
8h30 – 12h00

Découverte de l'établissement, de ses projets éducatifs et rencontre avec la communauté éducative. Journée ouverte à toutes les familles intéressées.

À NOTER

- Les pré-inscriptions en maternelle et primaire ouvriront au retour des vacances de Noël.
- Des documents de présentation joints à ce courrier vous en détaillent le fonctionnement.

La Direction

ULIS - De la pré-inscription à l'inscription

Après le dépôt du dossier de pré-inscription, l'admission se déroule en trois étapes.

1 • Entretien d'admission

Un entretien d'admission ne sera pas nécessairement proposé à toutes les familles dès la préinscription. En fonction du nombre de places disponibles, un rendez-vous pourra être proposé ultérieurement dans l'année. L'entretien se déroulera en la présence de la coordinatrice ULIS, Mme Gobert et de la psychologue de l'établissement si nécessaire.

2 • Inscription définitive

Si une place se libère et que la candidature est retenue à l'issue de l'entretien, il vous appartient de confirmer l'inscription dans un délai de 10 jours. Toutes les informations utiles vous seront transmises à cette étape.

3 • Arrhes et frais de dossier

La validation de l'inscription en ligne s'effectue par le règlement, par carte bancaire sécurisée, de 200 € d'arrhes déduites de la première facture et de 20 € de frais de dossier non remboursables, comprenant les frais d'instruction de la demande, le rendez-vous d'inscription ainsi que l'ouverture et la gestion administrative du dossier de l'élève.

Le dispositif ULIS

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire accueille des élèves en situation de handicap et leur permet de suivre une scolarité à l'école, avec un accompagnement adapté à leurs besoins.

- Inclusion dans les classes ordinaires, complétée par des temps de travail en petit groupe.
- Coordination assurée par un enseignant spécialisé.
- Effectif : le nombre de places disponibles est limité.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Une notification MDPH d'orientation en ULIS est nécessaire. La candidature s'effectue en parallèle de la pré-inscription ; l'établissement se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.